

BLONDEEL VAN CUELEBROECK (*Edouard*), Diplomate et explorateur (Gand, 14.12.1809 - Madrid, 18.9.1872). Fils de Maria Blondeel; époux de M. Lefebvre, puis de E. Wiling.

D'origine modeste, Blondeel commença par être employé chez un huissier de Tourout. Entré en 1832 comme commis de 2^e classe au Ministère des Affaires étrangères en 1832, il fut adopté deux ans plus tard par un négociant. Son mariage avec la fille d'un conseiller à la Cour de Cassation le mit en rapport avec le Nonce du Pape, Mgr Capaccini. C'est très probablement à cette circonstance et à certains appuis que le prélat lui ménagea, que Blondeel dut d'être nommé, dès décembre 1835, secrétaire de la légation nouvellement ouverte par la Belgique auprès du Saint-Siège. Aucun diplomate n'avait encore été désigné pour la représenter auprès de Grégoire XVI. Ce fut le jeune Gantois qui ouvrit réellement les relations diplomatiques entre celui-ci et la rue de la Loi. Il réussit à se faire apprécier par le Pape (qui le nommera du reste comte) et par son entourage, à ce point qu'ils manifestèrent peu d'empressement à recevoir le vicomte Vilain XIII, ministre plénipotentiaire du Roi des Belges. L'arrivée de celui-ci en fut retardée d'un an, et c'est en septembre 1837 que Blondeel fut, au grand regret de la Curie romaine, transféré à Alexandrie d'Égypte comme consul d'abord, puis, en juin 1838, comme consul général.

Dès avant son départ pour ce poste, Blondeel avait reçu des instructions confidentielles du Roi l'invitant à négocier l'achat de l'île de Candie. Ce projet dut être abandonné à cause de l'impossibilité d'entamer les pourparlers indispensables à la fois auprès du Sultan de Turquie et du Pacha d'Égypte. Léopold I^{er} ne se souviendra pas moins, dans la suite, de l'empressement mis par l'agent consulaire à comprendre et à tenter de réaliser ses vues expansionnistes.

À peine débarqué sur le sol africain, Blondeel, dès le mois de mai 1838, pense, lui aussi, au problème que lui ont révélé les instructions de Jules Van Praet à propos de Candie. Pourquoi ne mettrait-il pas à profit l'exploration commerciale qui doit justifier son séjour en Égypte aux yeux du Sultan (pour qui Méhémet-Ali n'était qu'un vassal), pour rechercher dans les régions voisines l'établissement désiré par le Roi. « Trouver des colonies à la Belgique était le problème posé », écrira-t-il plus tard. Dès janvier 1839, il préconise dans un rapport la fondation d'un comptoir en Abyssinie. Après nombre de démarches, Blondeel finit par emporter l'accord du Ministère des Affaires étrangères, et entreprend en 1840 un voyage d'exploration en Syrie et en Arabie qu'il poursuivra, jusqu'en fin d'année 1842, à travers des contrées de l'Éthiopie infestées de tribus pillardes et objets de sanglantes compétitions. Il en revient par Karthoum et la vallée du Nil, avec plusieurs projets de traités aux termes desquels certains territoires de l'empire auraient pu être concédés à la Belgique: la baie d'Amphalou sur le littoral danakil, la province d'Agâmé avec un port sur la mer Rouge, et une partie du plateau où le Nil bleu et le Nil blanc unissent leurs eaux. Des sacrifices financiers étaient indispensables, ainsi que la coopération de nos forces militaires. Des contacts furent établis avec diverses personnalités: le comte F. de Meeus, gouverneur de la Société générale, et l'armateur anversois Saportas, directeur de la Banque industrielle. L'affaire fut classée sans suite par le cabinet Nothomb en septembre 1844, mais Blondeel réussit à l'exhumer des dossiers du Ministère à trois reprises entre 1850 et 1856.

Dans l'entre-temps, il avait fait ses préparatifs pour un séjour au Maroc. Revêtu du titre de chargé d'affaires à Tanger, il aurait eu une mission double: développer les rapports commerciaux entre les deux pays et négocier avec le Sultan l'indemnisation d'un établissement que l'Anversois E. Van Regemortel possédait à Mo-

gador et qui avait été pillé lors du bombardement de la flotte française en 1844. Un nouveau et bref revirement du Cabinet belge en faveur du projet de colonie en Abyssinie en décida autrement. Placé durant quelques mois en non-activité, Blondeel fut nommé, le 1^{er} avril 1845, consul général chargé d'affaires à Mexico. En fait, c'est à la jeune colonie de Santo Tomas de Guatemala qu'il fut conduit à bord de la *Louise-Marie*. En qualité de commissaire du Roi, il était chargé de faire rapport sur les possibilités de mettre en valeur une concession que la Compagnie belge de Colonisation — fondée en 1841 sous le patronage et avec l'appui effectif de Léopold I^{er}, — avait acquise en bordure du golfe du Honduras, et où près d'un millier de compatriotes tentaient de s'organiser en communauté phalanstérienne. Des directives confidentielles du Roi imposaient, en outre, au diplomate d'amener les autorités locales à accepter l'érection de cet établissement en état autonome et neutre qui pourrait devenir éventuellement un jour une véritable colonie belge. Les rapports de Blondeel se révélèrent favorables sous réserve de profondes réformes dans la direction et l'organisation de la « colonie ». Mais le gouvernement refusa de ratifier l'arrangement négocié par lui à Guatemala. Au Duc de Brabant, futur roi Léopold II, il se plaindra plus tard: « Je revins à la fin de 1847 avec un traité ratifié par anticipation par la république du Guatemala, qui nous attirait des avantages tels que les États-Unis d'Amérique l'auraient acheté volontiers pour plusieurs milliers de dollars ».

Au retour d'une mission secrète à Francfort durant l'été 1848, Blondeel est promu, le 31 octobre, chargé d'affaires près la Sublime Porte et simultanément (à partir de 1850) près le gouvernement royal de Grèce. Envoyé au Caire, à sa demande, par d'Hoffschmidt, pour y rencontrer l'envoyé d'un prince éthiopien désireux de mener, cette fois, à bien les projets avortés de 1844, il espère le retrouver à Jérusalem. En vain. Mais le ministre des Affaires étrangères met à profit le séjour du diplomate aux Lieux Saints pour tenter d'obtenir l'autorisation de restaurer — aux frais du trésor belge, — les monuments funéraires de Godefroid de Bouillon et de son frère Baudouin dans l'église du Saint-Sépulchre. Cette démarche sans résultat, le Duc de Brabant pensa la renouveler à Constantinople en 1855, à l'issue d'un périple en Terre Sainte, au Liban, à Chypre et à Candie où Blondeel lui servit de cicerone et l'entretint certainement de ses expéditions passées.

Peu après, Vilain XIII, ministre des Affaires étrangères, qui voulait ouvrir des consulats belges dans les principautés danubiennes devenues autonomes, envoya notre agent diplomatique y mener une enquête préliminaire. Des insinuations assez embarrassantes s'en suivirent dans nombre de chancelleries et dans la grande presse européenne. Blondeel fut accusé d'esprit d'intrigue; on prétendit qu'il avait lancé et propagé l'idée que le fils cadet du Roi des Belges, le comte de Flandre, ferait acte de candidat au trône du nouvel État. Menacé d'être rappelé à Bruxelles et envoyé à Rio de Janeiro, en dépit de la visible protection de Léopold I^{er}, il dut finalement quitter la Turquie après la remise de ses passeports en juin 1857. L'incident se trouva aplani quand le Sultan l'eut reçu, un an plus tard, en qualité de voyageur de marque, et que lui-même eut obtenu sa nomination de ministre résident, puis de ministre plénipotentiaire à Washington, en 1859. En décembre 1858, en écho à un discours que le Duc de Brabant avait prononcé au Sénat, Blondeel s'était proposé pour accomplir une mission de prospection commerciale en Chine et au Japon, mais sans succès. C'est par une telle exploration — pour enquêter sur les possibilités du *direct trade* dans les États-Unis du Sud, — que débutera, au printemps 1860, son séjour en Amérique du Nord.

Au cours d'un congé qu'il passe en Italie, où vit sa femme et où lui-même demandera à être inhumé, il est reçu à Bruxelles — en octobre 1863 — par le Prince héritier qui attend de lui des renseignements précis, au sujet de l'essai de colonisation au Guatemala

en particulier. D'autre part, lors de l'érection de l'empire du Mexique au profit du gendre et de la fille du roi des Belges en 1864, c'est Blondeel qui est choisi pour les congratuler dans leur capitale. Le 1^{er} janvier 1865, lui-même est accrédité auprès d'eux comme envoyé extraordinaire. « On espère tirer parti des relations de famille », écrira alors Rogier au ministre de France à Bruxelles, « pour organiser un courant d'émigration et avoir pour la Belgique une colonie qui ne lui coûtera rien ». Le diplomate belge accompagne souvent l'impératrice Charlotte au cours de ses voyages. Il se voit même offrir par le parti conservateur le portefeuille des Affaires étrangères qu'il refuse évidemment, et quitte le Mexique — lors du décès de son épouse, — avant la catastrophe finale qu'il prévoyait de longue date. Les circonstances de la mort de Maximilien mirent en évidence l'absence du ministre de Belgique. La presse cria au scandale, et l'opinion publique obtint que fût annulé l'arrêté par lequel Léopold II venait de le nommer à Madrid, en mai 1867.

C'est en Espagne où il avait fini par être accrédité en avril 1868, que mourut Blondeel. Dans ses papiers — qui furent triés à la demande expresse du Roi — on trouva des correspondances prouvant qu'il avait été mêlé également aux projets d'achat ou de cession à bail de l'archipel des Philippines par Léopold II.

Avant son inhumation en terre italienne, Blondeel fut l'objet à Madrid de funérailles solennelles dont le *Moniteur belge* rendit compte le 25 septembre 1872. Cette même feuille résuma excellentement, dans son numéro du 19, la carrière du disparu: « Le Pays et le Roi perdent en lui un diplomate expérimenté qui, pendant tout le cours d'une longue carrière, passée en grande partie dans les contrées lointaines, a fait preuve d'un talent remarquable et a rendu d'importants services ». Est-il encore besoin d'ajouter qu'on ne conteste plus qu'il fut « un des tout premiers diplomates coloniaux de notre pays »?

4 octobre 1961.
Albert Duchesne.

Archives du Ministère des Affaires étrangères, générales du Royaume (fonds Rogier) et du Musée royal de l'Armée (correspondance avec Rogier à propos des Belges au Mexique). — Correspondance des familles De Decker et du Mortier. — Souvenirs de O. du Colonier (inédits). *Recueil consulaire de 1839 à 1856*. — L. Hymans, *Histoire parlementaire de la Belgique*, t. I, II et III. — A. Roeykens, *Le dessein africain de Léopold II. Nouvelles recherches sur sa genèse et sur sa nature (1873-1876)*, p. 225 et 226 et 242, et *Les préoccupations missionnaires du consul belge Ed. Blondeel van Cuelebroeck en Abyssinie (1840-43)*, dans le *Bulletin des Séances de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer*, V - 1959 - 6, p. 1 135 à 1 154. — A. Duchesne, *À la recherche d'une colonie belge. Le consul Blondeel en Abyssinie (1840-1842)*, Brux. 1953.